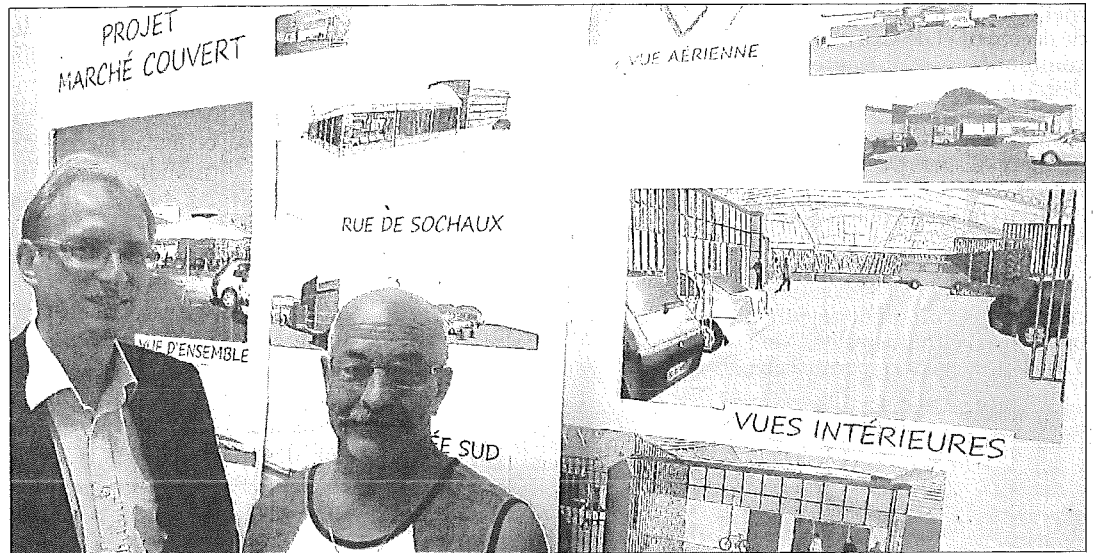


# Grand-Charmont Le marché <sup>132</sup> dominical couvert à l'automne

Régis Gaiffe, adjoint à l'urbanisme, en compagnie de Gérard Berthon, placier des commerçants du marché dominical actuel, a présenté au conseil municipal, le nouveau projet de marché couvert.

Actuellement tous les dimanches matins, la rue des Prés, le parking situé à l'emplacement de l'ancienne station-service et le parking situé devant le magasin 8 à huit, sont utilisés pour l'installation d'un marché. Pour des impératifs de place et de sécurité, la rue des Prés est neutralisée entre la rue de Sochaux et le parking de la supérette. L'objectif de ce nouveau projet s'articule autour de deux idées : d'abord créer un point fort en entrée de ville en rénovant les façades décrépies de la supérette existante et lui redonner un effet attractif plus important, puis créer un marché couvert à structure permanente permettant d'accueillir et d'abriter les commerçants le dimanche matin sans avoir recours obligatoirement au montage et démontage des structures légères



Une attractivité certaine et un confort indéniable pour améliorer la fréquentation.

Photo Georges Waeckel

utilisées actuellement. Une structure légère, de type métallo-textile sera édifée sur le parking situé immédiatement devant le magasin. Elle sera constituée d'une ossature métallique sur laquelle sera tendue une toile de PVC. Cette structure permettra d'abriter tous les commerçants non-sédentaires du marché dominical sous un seul et même espace, en liaison directe avec le magasin traditionnel, renforçant ainsi l'attractivité de chacun. La

structure jouera, en semaine, le rôle de parking abrité pour la surface commerciale. Afin d'éviter les problèmes de nuisances nocturnes, l'espace couvert sera clos par des grilles périphériques avec portillon piéton côté rue de Sochaux et deux portails pour les véhicules depuis la rue des Prés. Une petite extension sera construite à côté du portillon piéton. Elle abritera un local de rangement et deux sanitaires publics dont un réservé aux personnes à mobilité réduite. Ce local de ran-

gement abritera les tables mises à disposition des commerçants non-sédentaires, chaque dimanche matin par les services de la Ville. Se trouveront également à l'intérieur le tableau de répartition et les organes de coupure des alimentations électriques nécessaires aux commerçants. Ce nouveau projet a fait l'objet d'une estimation détaillée globale de 476 113 € ; les crédits ont été inscrits au budget primitif 2011.

Georges Waeckel